

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Convention entre le Département de la santé et de l'action sociale et le ministère de la santé algérien

Coopération avec l'Algérie pour la recherche et la thérapie des maladies oculaires

Le Département de la santé et de l'action sociale, la Fondation Asile des aveugles de l'hôpital ophtalmique Jules Gonin et le Ministère de la santé de la Population et de la Réforme hospitalière d'Algérie ont signé une convention de collaboration dans le domaine de l'ophtalmologie. Cet accord porte sur la thérapie et la recherche sur les maladies oculaires touchant en particulier les enfants.

Initiée et développée par le Professeur Leonidas Zografos de l'hôpital ophtalmique Jules Gonin, la convention de coopération a été signée aujourd'hui à la Maison de l'Elysée, en présence de Charles-Louis Rochat, Chef du Département de la santé et de l'action sociale et de Mourad Redjimi, Ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière. Elle permettra à des enfants présentant des pathologies ophtalmiques exceptionnelles et graves de bénéficier de soins médicaux technologiques performants à Lausanne, en collaboration avec les instances ophtalmologiques universitaires du Service CHU d'Hussen-Dey Hôpital Parnet à Alger.

Cette collaboration poursuit également le but de développer la recherche biomédicale de pointe axée sur la génétique moléculaire des affections générant la cécité. Les pathologies héréditaires de type cataractes, rétinites pigmentaires ou glaucomes congénitaux sont nombreuses en Algérie. L'investigation de telles pathologies nécessite le recrutement sur place des personnes atteintes et leur examen ophtalmologique détaillé dans un dispensaire spécialement équipé avec le concours de la Clinique ophtalmique universitaire de Lausanne, qui dispose d'un laboratoire spécialisé dans l'oculogénétique. Un tel projet de recherche présente des intérêts scientifique et médical majeurs.

D'autre part, il sera possible d'apporter l'aide médicale la plus appropriée à des populations résidant en des lieux isolés de centres hospitalo-universitaires et de réaliser des avancées scientifiques majeures dans des domaines médicaux constituant souvent d'importants problèmes de santé publique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 novembre 2004

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, C.-L. Rochat, Chef du Département de la santé et de l'action sociale, tél. : 021 / 316 50 06
Professeur L. Zografos, Directeur médical de l'Hôpital et Chef du Service universitaire d'ophtalmologie, tél. : 021 / 626 85 82 / 88